

Rocher et Ruines de Poilvache.

Les ruines de Poilvache, ruines du plus grand et du plus imposant des châteaux-forts qui furent élevés sur les rives de la Meuse, courent encore majestueusement un énorme rocher qui s'avance en promontoire à pic vers le fleuve (fig. 13).

Ses gigantesques assises abritent le mignon village de Houx, couché modestement à ses pieds. Ces pans de murailles croulantes, vestiges de temps disparus, évoquent le souvenir de ces orgueilleux seigneurs des premiers temps de la féodalité, pour lesquels la force brutale était la loi générale de leur existence agitée.

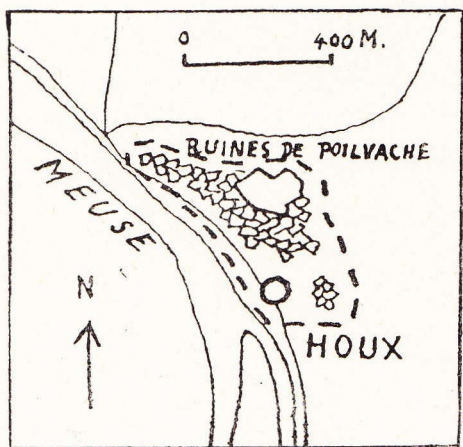


Fig. 12. — Site de Poilvache.

L'origine du château se perd dans la nuit des temps. Très probablement ce promontoire escarpé a, tout d'abord, servi de refuge à nos paisibles populations des premiers siècles de notre ère, lors de l'invasion des barbares.

L'on pense que l'endroit fut occupé au XI^e siècle par Conrad, comte de Luxembourg. Il s'appela d'abord Mérande. Le nom de Poilvache ne se retrouve pas avant le XIII^e siècle. Etant passé en propriété du belliqueux et pillard Waleran de Montjoie, il connut bientôt des luttes sanglantes. En 1238, plusieurs assauts livrés par l'armée liégeoise furent repoussés par les défenseurs de la forteresse.

Au cours des années 1429-1430, on augmenta considérablement ses ouvrages de défense. Enfin, les Dinantais et les Hutois assistés de 30,000 Liégeois, vinrent l'assiéger; alors les épaisses murailles de la forteresse qui avaient défié des siècles, s'écroulèrent avec fracas

sous les coups répétés d'une formidable artillerie. Depuis lors, la place ne fut plus réparée.

Un sentier rustique, à pente raide, bordé de sapins, gravit le versant rocheux du massif calcaire, et conduit à l'entrée des ruines, où se creuse le fossé destiné à défendre le point le plus faible de la forteresse. A l'intérieur de l'enceinte, l'on remarque les traces de trois portes successives, un escalier de ronde et, au delà de la cour, une tour de défense des murailles, qui domine de 130 mètres le cours de la Meuse.

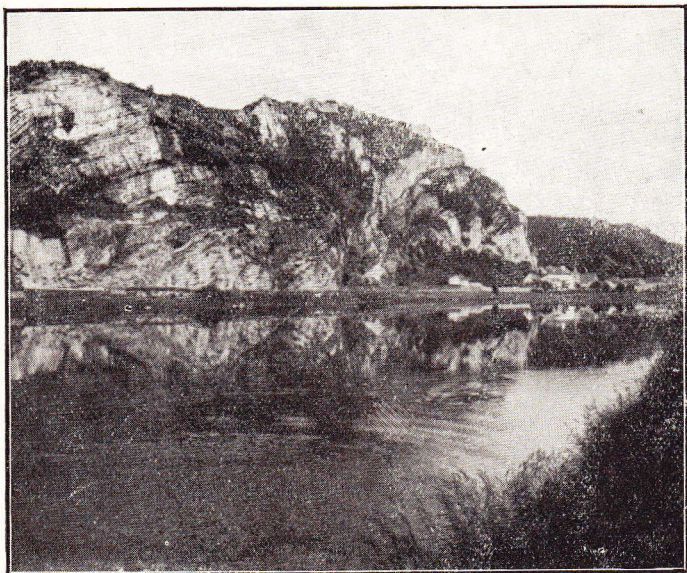


Fig. 13. — *Rocher et ruines de Poilvache.* *

De ce splendide belvédère, la vue s'étend sur un immense panorama. A vos pieds, le fleuve trace ses amples sinuosités; en face, la vallée s'ouvre considérablement formant la grande plaine de Senenne entourée d'un large cirque de montagnes; à gauche se signale la grande île de Houx, de 9 hectares de superficie; plus à gauche encore, le donjon carré de Géronsart surgit au sommet d'un mamelon boisé. Un peu en contre-bas des ruines de Poilvache, pointe un autre travail défensif qui dépendait de la grande forteresse; c'est la tour de « Monay » ou de « la Monnaie ». L'histoire rapporte qu'elle dût être, jadis, le siège d'un établissement monétaire assez important, d'où sa désignation caractéristique.

On longe la vieille muraille bordant le rocher escarpé vers la

Meuse. Au milieu de cette enceinte (fig. 14), se distingue encore une grande brèche, ouverte en 1789, par l'artillerie autrichienne. La tour de l'« Ouest », que l'on rencontre bientôt, est la mieux conservée de toutes celles de la forteresse. A mi-hauteur, on y remarque très bien encore le chemin de ronde des sentinelles.

L'on passe ensuite au delà des débris de la tour du « Nord » pour arriver à l'habitation du prévôt, puis à une petite cave d'où partait un long couloir permettant aux assiégés de fuir en cas de surprise du château.

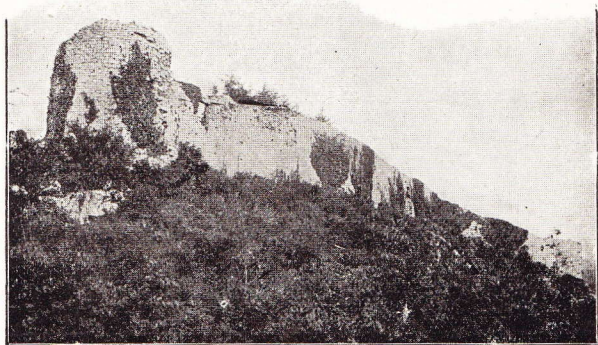


Fig. 14. — *Mur d'enceinte de Poilvache.* *

Plus loin, l'on visite une cave dont la voûte est percée d'une ouverture et que l'on pense être les oubliettes du manoir. Un escalier mène ensuite à la tour du « Gouverneur » et l'on se trouve alors dans le château proprement dit. Au delà de la chambre du « Gouverneur », on gravit un escalier en colimaçon qui atteint le sommet de la tour des « Bohémiens ».

Une des curiosités les plus intéressantes du château-fort, c'est son puits; il atteint 57 mètres de profondeur et, à son orifice, il mesure 2 m. 50 de diamètre. N'ayant jamais été achevé, il ne contient pas d'eau.

Un sentier très peu praticable, dégringolant dans un ravin boisé, permet d'atteindre la tour carrée de « Géronsart ». D'après la légende, cette tour remonterait à une ancienne époque.

Il est certain que l'entièreté du massif calcaire de Poilvache, ses impressionnantes ruines historiques, la tour de Monay et la tour de Géronsart doivent être sauvegardés, comme il est désirable aussi que le petit village de Houx, voisin des ruines, puisse conserver, autant que possible, son caractère actuel de belle simplicité rustique.

SITES DE LA HAUTE BELGIQUE

A SAUVEGARDER

Dans l'ouvrage publié en 1931 par la Fédération nationale pour la Défense de la nature : *Réserves naturelles à sauvegarder en Belgique*, nous avons décrit douze grands ensembles d'intérêt général et dont cette association a préconisé la conservation.

Les principaux sites contenus dans ces douze réserves naturelles sont :

L'imposante falaise déchiquetée de Marche-les-Dames, longue de 2 kilomètres et ses hauteurs boisées; la pittoresque région de la Meuse entre Anseremme et Waulsort qui comprend les magnifiques rochers de Freyr, le ravin du Colebi et les massifs mouvementés de Waulsort; l'Ourthe entre Esneux et Tilff où l'on peut admirer, notamment, l'imposant hémicycle de la « Roche aux Corneilles », d'où l'on domine tout le pays; la région de l'Ourthe supérieure comprenant le « Cheslé » (refuge antique) enserré dans une boucle de la rivière, le célèbre et sauvage « Hérou », unique en son genre en Belgique, et l'impressionnant confluent des deux Ourthes; la vallée de l'Ambève entre Remouchamps et la Cascade de Coö, qui contient, notamment, la grotte de Remouchamps, le vallon des Chantoirs, le vallon des Chaudières (le plus curieux de notre pays), les célèbres Fonds de Quareux ou torrent de l'Ambève, le vallon de la Chefna, l'idyllique cours de l'Ambève entre Lorcé et La Gleize, le cours inférieur de la Lienne et enfin la Cascade de Coö, notre cascade nationale; la vallée de la Lesse de Walzin à Houyet renfermant le Château de Walzin, les rochers de Furfooz et de Chaleux au sein desquels se creusent nombre de remarquables grottes, habitats de nos ancêtres des temps préhistoriques, le château féodal de Vève, le domaine d'Ardenne et la rivière si sauvage en aval de Houyet; le cours de la Semois entre Rochehaut et Herbeumont comprenant le magnifique panorama de Rochehaut, le site de Bouillon et les sinuosités de la rivière entre Bohan et Herbeumont; les belles dunes de Calmpthout; la campine limbourgeoise, si curieuse, si sauvage et si montagneuse qui s'allonge entre Asch et Lanaeken; les hautes fagnes avoisinant la Baraque Michel; les magnifiques dunes côtières qui bordent l'Estran entre La Panne et la frontière française; et enfin la région du lac d'Overmeire si intéressante, notamment, au point de vue de ses riches flore et faune lacustres.

En plus des sites remarquables, à tant de points de vue, que renferment ces importantes réserves, notre haute Belgique en contient encore bien d'autres, dont nous allons mettre quelques-uns en lumière,

parmi ceux les plus dignes de devenir le patrimoine de tous et d'être légués, aussi intacts que possible, aux générations futures.

C'est, par conséquent, à la Commission Royale des Monuments et des Sites, qui consacre tout son pouvoir et toute son activité à la sauvegarde de nos sites, que nous faisons appel, pour qu'elle prenne les mesures nécessaires en vue d'assurer à notre patrie la conservation de ses plus beaux et de ses plus intéressants joyaux pittoresques et scientifiques.

Nous avons la conviction que notre appel sera entendu et que tout sera fait pour donner satisfaction aux légitimes désirs des amis de la nature.

Ci-après, nous donnons une courte description de ces sites et si, au moment où paraîtront ces lignes, quelques-uns d'entre eux étaient déjà en voie de classement, nous aurons contribué quand même à les faire mieux connaître et, par conséquent, à les faire apprécier et aimer davantage (1).

(1) Les limites proposées ici pour ces sites ne doivent être considérées qu'à titre de simples indications sujettes à modifications. Ce ne serait seulement qu'à la suite d'une étude approfondie et approuvée par les divers organismes officiels et autres qui s'intéressent à la protection de la nature, et aussi en tenant compte des autres intérêts en cause, que leurs étendues pourraient être fixées.

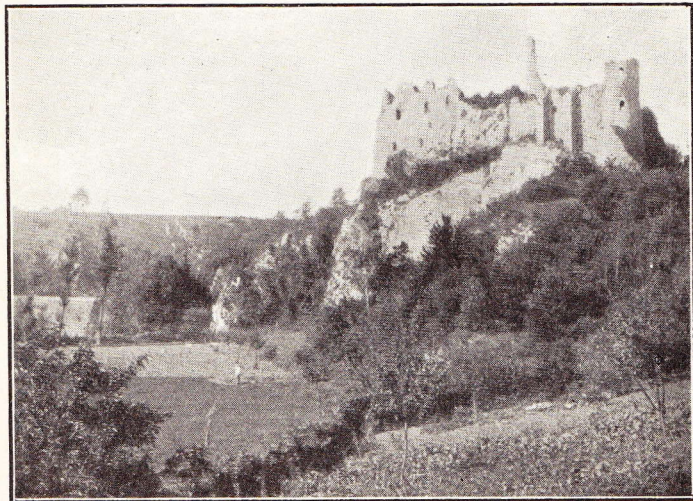
FÉDÉRATION NATIONALE
POUR LA
DÉFENSE DE LA NATURE

SITES
DE LA
HAUTE BELGIQUE
A SAUVEGARDER

PAR

E. RAHIR

Conservateur honoraire des Musées Royaux d'Art et d'Histoire
Président de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire
Secrétaire général de la Fédération nationale
pour la Défense de la Nature
Conseiller général et membre de la Commission des Sites
du Touring Club de Belgique



SITE DE MONTAIGLE

ÉDITÉ PAR
LA FÉDÉRATION NATIONALE
AVEC LE CONCOURS DU
TOURING CLUB DE BELGIQUE,
DES *AMIS DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES*
ET DES *AMIS DE L'AMBLÈVE.*

BRUXELLES 1933

TABLE DES MATIERES

Sites de la Haute-Belgique à sauvegarder	5
Les ruines du château de Beaufort. — Le vallon de Solières. .	6
Le « Trou Manto »	7
Site et grotte de Ramioul	9
Ruines et site de l'Abbaye d'Aulne	10
Rocher et site de Frène (Meuse)	13
Le Bocq pittoresque	15
La Molignée aux environs des ruines de Montaigne	18
Rocher et ruines de Poilvache	21
Les Fonds de Leffe	24
L'Hermeton	25
La Hoëgne	28
Ruines du château d'Amblève	30
La Warche et le vallon « Pouhon des Cuves »	31
Rocher de Sy. — Ruines du Château de Logne. — Roche de Hierneu	34
Site de Durbuy	37
Site de Laroche	39
Site et rocher d'Eprave	41
Région de Belvaux. — La Lesse et le Gouffre	44
Ruines et sites du château de Fagnolle	47
Le vallon de Petit-Fays (Semois)	50
La Semois entre Chiny et Lacuisine	53